

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

SYNDICAT MIXTE DU SAGE OUEST CORNOUAILLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL



Séance du 16 juin 2026



Date de la convocation : 11 mai 2026

Membres en exercice : 21, Membres présents : 23 (20 délégués titulaires et 3 délégués suppléants),
Voix délibératives : 21

L'an deux mille vingt-six, le seize juin, à 14h30, les membres du comité syndical du syndicat mixte du SAGE Ouest Cornouaille (OUESCO), désignés par les comités syndicaux ou les conseils communautaires des établissements membres, se sont réunis au siège du syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille à Tréguennec suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Éric Jousseaume, Président.

Étaient présents : JOUSSEAUME Éric, BORDET Sonia, MAO Jean-Daniel, LE GALL- LE BERRE Brigitte, LE BERRE David, LE FUR Loïc, CANEVET Yves, RIBEIRO Christel (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD), STEPHAN Philippe, PORS Olivier, CARIOU Jacques, GLAZ Christine, PETILLON Loïc, QUERE Micheline, LE LOC'H Christophe (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN), KERSAUDY Nadine, FRANCES Anne-Marie, VAN PRAET Michel (COMMUNAUTE DE COMMUNES CAP SIZUN - POINTE DU RAZ), BOUËR Yves-Marie, NEVEU Christian (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU GOYEN), LAURIN Eveline (SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU NORD CAP SIZUN), COZIEN Jean-Paul (QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE), SAVINA Henri (DOUARNENEZ COMMUNAUTE) formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : LOUSSOUARN Christian, LE DONGE Jean-Luc, GARNIER Romuald, CREQUER Uisant, THIVET Jean-Loup

Personnes invitées : PICHERAL Thomas (directeur de OUESCO), LEFROID Amy (assistante administrative et chargée de communication de OUESCO).

ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-10, et L5721-2

Vu la délibération du 25 octobre 2021 portant modification des statuts du syndicat,

Vu la délibération du 16 juin 2026 déterminant les autres membres du bureau au-delà du président et des vice-présidents,

Il est rappelé que le bureau assiste le comité syndical dans l'administration du syndicat. Il prépare les travaux du comité syndical et exerce les compétences qui lui sont déléguées.

Le bureau dispose d'un pouvoir exécutif mais reste subordonné au comité syndical. Il ne peut valablement pas voter le budget, approuver le compte financier unique, modifier les statuts, modifier la composition du syndicat ou prendre des décisions qui ne lui ont pas été explicitement déléguées par le comité syndical. Le bureau est composé du président, d'un ou de plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres délégués.

L'élection des autres membres du bureau (c'est-à-dire les membres du bureau autres que le président et les vice-présidents) s'effectue de façon uninominale dans les mêmes conditions que celle du président et des vice-présidents. L'élection de chaque membre est faite à scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, étant précisé qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

En sus du président et des vice-présidents : Mme Frances Anne-Marie, Mme Laurin Eveline, M. Cozien Jean-Paul et M. Savina Henri sont candidat pour compléter la composition du bureau syndicat.

Il est procédé aux opérations de vote. Compte tenu de l'accord de l'unanimité des délégués du comité syndical, le vote est effectué à main levée.

Le comité syndical :

→ **Adopte la composition du bureau comme suit :**

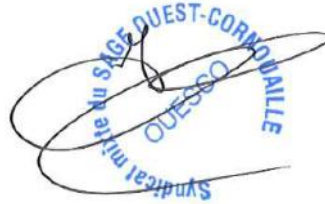
M. Jousseau Eric
M. Stephan Philippe
Mme. Le Gall – Le Berre Brigitte
M. Bouër Yves-Marie
Mme Frances Anne-Marie
Mme Laurin Eveline
M. Cozien Jean-Paul
M. Savina Henri

→ **Autorise le président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Fait à Tréguennec, le 16 juin 2026

Éric JOUSSEAUME

Président,
Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille



The image shows a blue circular stamp with the text "Syndicat mixte du SAGE OUEST-CORNOUAILLE" around the perimeter and "OUESCO" in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.